

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	29 (1941)
<b>Heft:</b>	584
 <b>Artikel:</b>	Petit courrier de nos lectrices
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264010">https://doi.org/10.5169/seals-264010</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Liste des magasins de Lausanne où l'on trouve des objets munis du Label de la Ligue sociale d'acheteurs

(garantie de bonnes conditions de travail pour les ouvrières)

Confection, vêtements d'hommes, vêtements de travail et de sport, cravates

Maison Arthur, Grand-Pont, 2 (caoutchouc).

Maison Ausoni, rue de Bourg (caoutchouc).

Maison Berger S. A., rue de la Madeleine (caoutchouc).

Silvain Bloch, rue de Bourg, 35.

Bonnard et Cie, Place St-François.

Bonnet-Sports, rue du Pont.

B. Delapraz, maison de confection, place Bel-Air.

Excelsior, maison de confection, place Bel-Air.

Henchoz-Sports, Petit-Chêne.

Innovation S. A., rue du Pont, 5.

Charles Kocher, rue du Pont, 7.

A. Klopfer, « Au vêtement de l'Ale », rue de l'Ale, 7 (cravates).

R. Lamy, rue Pichard.  
Seger, place Palud.  
O. Winterhalter, place Palud.

Corsets, lingerie, robes, tricotages, blouses, tabliers, toilette, bonneterie, mercerie, vêtements d'enfants

E. Abetel, Petit-Chêne, 28.

Maison Annabelle, rue de Bourg, 24.

Mme Bloch, avenue de France, 2.

Silvain Bloch, rue de Bourg, 35.

Bonnard et Cie, place St-François.

Mme Burgin, rue Dr. César Roux, 11.

Chemiserie Bel-Air, place Bel-Air (tricot).

Mme G. Codray, Grand-Chêne, 7 (corsets).

Corset d'Or, rue Haldimand (corsets).

R. Dodille, rue Haldimand, 11.

Mme Dubois, rue Montveillard, 11.

Alb. Failliez, Galeries St-François.

T. Fink-Seger, rue Pichard, 14.

Emile Frey, rue Centrale, 1.

Mme R. Genton, place Palud, 17.

Mme Girardet « Tricolaine » rue de l'Ale, 10.

A. Gloor-Gilliéron, place St-Laurant, 24.

Henchoz-Sport, Petit-Chêne (tricotages).

Mme Hirt, avenue d'Ouchy, 7.

Mme Huguenin-Estoppey, Montée St-Laurent, 13.

Innovation S. A., rue du Pont, 5.

Mme Jaquier, avenue de Cour, 71.

Kaiser et Robert « Le Succès », rue Beau-Séjour (toiles).

Ch. Kocher, rue du Pont, 7.

Jean Kretschmer, rue Haldimand, 7.

La Maison du Tricot, route de Genève, 52.

La Ménagère S. A., rue du Pont et place Palud.

Meylan et Chapuis, rue Neuve, 1.

Rossiniell-Frey, rue du Midi, 4 (corsets).

Ch. Schaeffer, St-François, 18 (tricotage).

Weith et Cie S. A., rue de Bourg, 27 (tricotages).

La Ménagère, rue du Pont et place Palud.

Mme M. Nicoulaz, avenue d'Echallens, 61.

Mme E. Pécaut, avenue de la Harpe, 25.

Mme Stoudmann « A la Frileuse », avenue Juste Olivier, 8.

Weith et Cie, rue de Bourg, 27.

### Eaux minérales

Dans tous les bons restaurants, cafés, etc.

### Cigares, tabacs

Dans tous les débits de tabacs, restaurants, cafés, etc., etc.

### Allumettes

Dans tous les magasins vendant cet article.

### Produits pour entretenir le cuir et tes parquets

Dans toutes les drogueries, magasins de chaussures, magasins de sport, coopératives, et chez tous les membres de l'Union USEGO, Otten.

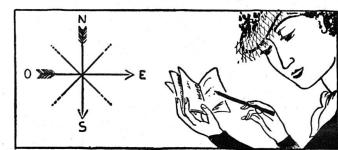
### Appareils de ménage

Bureau de vente des Ateliers Buhler frères à Utzwil, place Chauderon, 4.

### Les femmes à l'œuvre.

La Municipalité de Bienné a chargé les associations féminines de la ville de la récupération des déchets de laine ordonnée par l'Office fédéral de guerre.

Dans la Commission qu'elle a chargée plus spécialement d'organiser la récupération des déchets figure Mme Boder, présidente de la section de langue allemande de Bienné de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.



### Carnet de la Quinzaine

#### Samedi 25 janvier:

ZURICH : Maisons des Corporations du Safran, 15 h. 30 : Séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, — 19 h. 45 : Réunion familiale avec les membres des Sociétés suffragistes zurichoises : *Les enseignements de la votation suffragiste genevoise*; Mme Gourd ; *L'activité civique de la femme*; Mme Vischer-Alioth.

#### Jeudi 30 janvier:

GENEVE : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Assemblée sur convocation de délégués. Ordre du jour: 1. Rapport administratif, — 2. *Comment combattre l'initiative Reval?* exposé introductif par le Dr. Hercod (Lauzanne). — Discussion.

#### Samedi 1er février:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, — 16 h. 45: *Les cathédrales anglaises*, causeries avec projections lumineuses, par Mme H. Champury.

#### Lundi 3 février:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Suffrage familial et suffrage individuel universel*, exposé par MM. Edm. Ganter, secrétaire général du Cartel chrétien social genevois, et Th. de Félice, fiz, en droit. — Discussion. — Séance publique et gratuite.

#### Vendredi 7 février:

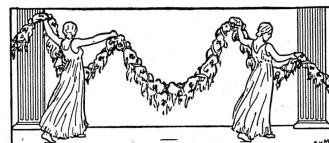
LAUSANNE : Groupe local pour le Suffrage féminin, Lycée-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: *La femme dans l'armée*, causerie par Mme L. Comte, avocate.

**La Maison de la Laine et de tous les tricotages**  
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

1, rue du Vieux-Collège - Genève (télé Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Imp. RICHTER, Rue Alf.-Vincent, 10 - GENEVE



### A travers les Sociétés

#### Centre coopératif des Loisirs.

Ce très actif groupement genevois vient d'organiser une série de conférences psychologiques pour lesquelles il a pu obtenir le concours de Mme L. Muller, du Service médico-pédagogique de Malévoz (Valais). Le programme comprend la série suivante: 1. *L'acceptation de soi. Les sentiments d'inériorité*. — 2. *La peur*. — 3. *Les terres inconnues de l'inconscient*. — 4. *Conflits infantiles et conflits de familles*. — 5. *Le rôle des parents*. — 6. *Le rôle de l'affection*. — La première de ces conférences aura lieu le mercredi 5 février, à 20 h. 30 au local du Centre (Bâtiment de l'Union chrétienne des Jeunes Gens de Genève), et sera suivie, le samedi 8 février, à 15 h. 30, au même local, d'une partie pratique, avec échange de vues et questions.

### N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge

#### Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne



### POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessous

EN CAS DE DÉCÈS

FORMALITÉS GRATUITES



### Petit Courier de nos Lectrices

**Sylvie (Genève) à Henriette** (N° 583). (Campagne en faveur de la natalité). — Vous avez tout fait raison. Ce n'est pas un peuple nombreux mais physiquement affaibli qui sera capable de défendre son pays ou simplement d'y maintenir une vie normale et heureuse. Avant de songer à multiplier les naissances, il faut chercher à mieux préserver les mères et à élever les enfants dans de meilleures conditions. C'est pourquoi il serait si utile de répandre l'usage de l'examen pré-natal pour les parents, d'instruire les jeunes femmes sur l'importance de l'éducation pré-natale de l'enfant, d'instaurer des cours populaires gratuits de puericulture. Sauf erreur, des cours de ce genre ont été institués récemment à l'Ecole Ménagère et professionnelle de Genève, comme complément à l'enseignement ménager. C'est très bien. Quelle sorte de profession, toute femme peut devenir une mère de famille.

**Célibataire endurcie à la même.** — Hé bien! nos cantons ont de singulières méthodes pour encourager la natalité: vous avez relevé à juste titre le scandale de Fribourg qui récompense les parents de vingt-et-un enfants; et voilà celui du Tessin, qui, par une loi récemment votée pour lutter contre « le nombre restreint des mariages et des naissances » frappe d'un impôt spécial tout célibataire âgé de plus de 28 ans. Mais d'abord, quelle est la proportion des hommes et des femmes dans ce canton? et combien vont être obligées de payer cet impôt sans que le célibat qui les y assujettit soit de leur faute, et simplement parce qu'elles sont en surnombre? et se représentent-on à Lugano que c'est par des mesures injustes et arbitraires que l'on luttera contre la dénatalité, tâche où il faudrait une saine et comprehensive politique de réformes économiques de la situation familiale?

**Sylvie à une jeune fille à la vieille mode,** qui réclame le rationnement des produits dits de beauté, lesquels, en effet, sont souvent à base de graisse, huile et aufs. Très juste. Plaîtress

journaux féminins s'efforcent, déjà de substituer aux recettes de crèmes et fards des conseils d'hygiène. Ce sont les fabriques qu'il faudrait discipliner. On inventera des « produits de remplacement ! » Gare aux peaux délicates. Peut-être objectera-t-on que les Instituts de beauté « doivent vivre ». Cela n'est pas certain, car ils sont de création relativement récente. D'autres établissements, plus sympathiques, ont été durement frappés par les restrictions et le personnel a fini par se placer ailleurs. Un certain équilibre se rétablit. Les coiffeuses, masseuses, pédicures, manucures, les professeurs de culture physique, etc. auront toujours du travail. Leur métier est utile. L'institut de beauté, le Dancing, le Bar, représentent de « faux métiers ». A mon tour je demande « Qui est de mon avis ? ».

**S. F. à la même.** — Combien vous avez raison! et quoi non seulement de plus inutile, mais encore de plus laid que l'emploi abusif de ces « grâsses de museau » ! Aucune femme n'a plus de ce fait une physionomie à elle, marquée de son caractère et de sa personnalité, mais devient une pouponnée entre cent autres, toutes pareilles, toutes avec les mêmes lèvres écartelées, les mêmes jolies lisses, les mêmes sourcil effilé et le même sourire stéréotypé. L'autre jour, sur la banquette de tramway qui me faisait vis-à-vis, j'en regardais une demi-douzaine toutes arrangées sur le même modèle sans âme ni personnalité. Combien plus intéressante, attractive, comme disent les Anglais, la femme à la figure fatiguée assise sur la même banquette, les traits creusés, les tempes ridées, mais les yeux et la bouche riches d'expression! et le visage sculpté en quelque sorte par l'expérience de la vie!...

**Une deuxième ménagère à la première** (N° 583). — Votre « slogan » sur le gaspillage des pommes de terre est amusant. Que dites-vous de celui-ci: « Guerre aux mités ! Elles dévorent par an en Suisse pour un demi-million de francs de lainages ». Au prix de la laine, et au taux des tickets de rationnement vestimentaire, cela est utile à savoir.